



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

85,4 x 112,5
PROJET DE LOI No. 4731

Commune de Jussy

ZONES DE CONSTRUCTIONS

4^e zone B protégée.
5^e zone B.
Aire forestière
Zone viticole protégée (A.C.E. 9.10.74 modifiée le 5.2.75).

Adopté par le Conseil d'Etat le 29 juin 1977
Adopté par le Grand Conseil le 20 janvier 1978

Le président du Grand Conseil
Maurice Aubert

Code sur l'Etat	Code sur l'Etat	Code sur l'Etat	Code sur l'Etat	Code sur l'Etat	Code sur l'Etat
1	2	3	4	5	6
1	1	9	2	7	1
7	1	1	6	2	